

L'ÉDITO

par Thierry DUPIÈREUX

L'œil de Namur

Le gouvernement wallon a décidé de prendre les choses en main. Définitivement. Hier, la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, a exprimé son ras-le-bol face aux errances de Publifin en posant un acte fort : elle envoie un chaperon dans l'intercommunale liégeoise. Ce « délégué spécial », envoyé au sein du groupe, sera l'œil de Namur, il devra accompagner le conseil d'administration et faire rapport tous les 15 jours. Ce n'est pas rien. En adoptant cette mesure, Valérie De Bue montre clairement qu'elle n'entend plus faire confiance à d'éventuelles volontés de changement du côté de la gestion de Publifin. Elle veut forcer les décisions qui vont dans le sens des recommandations de la commission d'enquête. Finies les paroles. Finies les menaces. Place aux actes. Jeudi, dans un mélange incompréhensible d'impudence et d'amateurisme, Publifin a, semble-t-il, fait l'erreur de trop. Dans le courrier adressé au conseil d'administration, la ministre réformatrice demande aussi de mettre en place « *sans délai, les concertations et le management adapté à la situation et aux enjeux immédiats* ». Cette petite phrase n'est pas anodine. En septembre,

Valérie De Bue avait sévèrement remis en cause le management du groupe. Elle avait notamment affirmé que « *Stéphane Moreau devait partir* ». Interrogée hier à ce sujet, la ministre estimait que le cadre décrétoal, qu'est en train de fixer le gouvernement, allait donner « *plus de marges de manœuvres par rapport à cela* ». Hier, nous posions, ici même une question : qui aura le courage de mettre un terme aux errances de l'intercommunale ? Valérie De Bue a apporté la réponse. Le vent tourne donc. Avec une certaine violence, au point de forcer à la démission le président du conseil d'administration de Publifin, Paul-Émile Mottard. Hier, le député socialiste wallon Pierre-Yves Dermagne lançait sur son profil Twitter : « *L'arbre ne doit pas cacher la forêt* ». En clair, il reste du boulot pour atteindre le niveau de transparence voulu. L'envoi d'un délégué spécial est un premier pas, mais ce ne sera pas suffisant. Il s'agira de lutter contre les mécanismes d'autodéfense principautaires qui jusqu'ici ont empêché, avec une efficacité déconcertante, de réformer Publifin en profondeur. Une chose est sûre, le délégué spécial devra avoir les reins solides. À Liège, l'œil de Namur risque d'être très mal vu.